

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2026

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Les enfants surdoués

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1. Sociologie d'un génie	2
Document 2. Enquêter sur la précocité intellectuelle.....	3
Document 3. Niveau de diplôme des parents des enfants surdoués relativement aux autres enfants	4
Document 4. Profession du père des enfants surdoués relativement aux autres enfants	5
Document 5. L'investissement des parents d'enfants surdoués	6
Document 6. Activités extrascolaires des enfants surdoués relativement aux autres enfants	7
Document 7. Score moyen des élèves en petite section de maternelle selon les domaines d'apprentissage et le milieu social de l'élève en 2022	8

Document 1. Sociologie d'un génie

Lorsque nous parlons de Mozart, nous utilisons beaucoup trop volontiers des expressions comme « génie inné » ou « aptitude innée à composer » ; mais ce sont là des formules irréfléchies. Dire qu'un trait d'une personne est inné, c'est laisser entendre qu'il est génétiquement déterminé, biologiquement hérité au même titre que la couleur des cheveux ou des yeux. Or il est tout simplement impossible qu'une personne ait une propension naturelle, ancrée génétiquement, pour quelque chose d'aussi artificiel que la musique de Mozart. Avant même son vingtième anniversaire, Mozart avait composé un grand nombre de pièces dans le style particulier qui était en vogue dans les cours européennes de cette époque. Avec la facilité qui le fit connaître comme enfant prodige auprès de ses contemporains, il composa exactement le type de musique qui avait émergé dans sa société, et uniquement là, à la faveur d'un développement singulier – c'est-à-dire des sonates, des sérénades, des symphonies, des messes, etc. (...).

La facilité extraordinaire de Mozart à composer et à interpréter une musique conforme au canon musical social de son temps ne peut s'expliquer que comme l'expression d'une transformation sublimante des énergies naturelles, non comme l'expression d'énergies naturelles ou innées en tant que telles. (...) Nul ne doutera sérieusement que Mozart, dès sa plus petite enfance, manifesta une aptitude particulièrement prononcée à transformer les énergies pulsionnelles par sublimation. Rien n'est retiré à la grandeur ou à l'importance de Mozart, ni à la joie que communiquent ses œuvres, si l'on affirme cela. Bien au contraire : c'est là un pont jeté sur l'abîme fatal qui s'ouvre dès lors que l'on tente de séparer Mozart l'artiste de l'homme. (...) Parmi les facteurs qui influencent manifestement le processus de sublimation figurent l'étendue et l'orientation de la sublimation chez les parents d'un enfant, ou chez d'autres adultes avec lesquels l'enfant entretient des liens étroits dans les premières années de sa vie. Plus tard également, des modèles de sublimation – des maîtres appropriés, par exemple – peuvent exercer une influence décisive par leur personnalité. (...)

Le père de Mozart était un homme doté d'une tendance pédagogique prononcée. Musicien de rang moyen et bien doué, il n'était pas inconnu de ses contemporains en tant qu'auteur d'une méthode de violon. Fils ambitieux et intelligent d'un artisan, pourvu d'une large culture, il avait obtenu un certain succès comme vice-directeur musical à la cour de Salzbourg, mais insuffisant pour satisfaire ses aspirations. Tout son désir d'accomplissement dans son existence sociale se concentra donc sur ses enfants, et avant tout sur son fils. À ses yeux, l'éducation musicale de ce dernier éclipsait toutes les autres tâches, y compris sa propre profession. On ne sait pas assez de choses sur la relation de Mozart à sa mère ; mais cette situation – un père musicien cherchant à accomplir à travers son fils un désir ardent et insatisfait – constitue une constellation pas défavorable pour une résolution des conflits de la prime enfance par la sublimation. Ainsi, Léopold Mozart accueillit les premières tentatives de composition de son fils les larmes aux yeux. Un lien d'amour puissant se forma entre lui et son fils, lequel était récompensé de chaque réalisation musicale par une large gratification affective. Cela favorisa sans aucun doute le développement de l'enfant dans la direction souhaitée par son père.

Source : Norbert Élias, *Portrait of a genius*, Polity Press, 1993 (1991), traduit de l'anglais.

Document 2. Enquêter sur la précocité intellectuelle

Qui sont les parents, qui sont les enfants pour lesquels le fait d'avoir un QI élevé a cessé de renvoyer à cette figure un peu irréaliste du surdoué, pour prendre le tour plus sérieux qu'annonce une terminologie spécifique, celle de la précocité intellectuelle ? Ou, exprimé plus brutalement : où « tombe » effectivement, c'est-à-dire socialement, cette intelligence enfantine exceptionnelle, certifiée par la psychologie ? (...) On peut (...) adopter un parti pris plus radical (parce qu'il revient à s'éloigner plus fortement encore de la définition psychologique), et considérer qu'une bonne manière de circonscrire l'objet est d'envisager un critère attestant non seulement de l'effectivité d'un diagnostic psychométrique, mais aussi de l'affirmation sociale d'une croyance, d'un intérêt, d'un engagement familial dans ce diagnostic. C'est parce que l'objet sociologique qui est le mien est bien l'appropriation sociale de la précocité intellectuelle, et non sa simple détection, que se justifie le champ d'investigation de ma recherche : la population constituée par des parents adhérant à une association – en l'occurrence l'AFEP (*Association française pour les enfants précoces*). J'ai fait l'hypothèse qu'appartenir à ce genre d'association signalait un degré substantiel d'appropriation du diagnostic. Ce choix théorique et méthodologique implique que les appropriations du diagnostic de précocité intellectuelle ne s'accompagnant pas d'un engagement associatif ont été négligées. Concrètement, l'enquête s'est déroulée de la manière suivante. En avril 2007, j'ai envoyé un questionnaire à l'ensemble du fichier d'adhérents français de l'AFEP – soit environ 2 000 personnes. Le questionnaire portait sur les caractéristiques sociales des familles, sur les trajectoires scolaires et sur les pratiques culturelles des enfants. 539 questionnaires m'ont été retournés par des adhérents dispersés sur l'ensemble du territoire national, ce qui représente un taux de réponse d'environ 25 %. Le projet de mon enquête par questionnaire et des entretiens qui l'ont suivie – préciser les conditions sociales des appropriations actuelles du diagnostic de précocité intellectuelle – ne m'a ainsi semblé tenable qu'en passant par une association, autrement dit en acceptant une définition un peu spécifique de la population concernée. Bien sûr, considérée en elle-même, l'objectivation qui découle de cette posture pragmatique peut paraître imparfaite, y compris dans le cadre théorique proprement sociologique que j'ai posé. Mais l'imparfaite objectivation se révèle, à mon sens, présenter un intérêt tout à fait sensible si on la rapporte à l'(in)existant – et notamment à ces statistiques « sauvages », qui ne s'appuient sur aucune donnée, et qui sont du même coup directement tributaires du discours militant. Voilà ce qu'on pouvait par exemple lire dans un article du journal *Le Monde* daté de la fin 2005 : « Fille ou garçon, issu d'un milieu modeste ou aisé, intellectuel ou non, [l'enfant surdoué] présente souvent un profil atypique et des structures de pensée différentes de celles qui prévalent chez les enfants de son âge. D'où, parfois, de réelles difficultés psychologiques et scolaires » On va voir à quel point les résultats de mon enquête par questionnaire remettent en cause cette représentation spontanée d'une précocité intellectuelle d'une part indifférente au sexe et à l'origine socioculturelle des enfants, et d'autre part synonyme de difficultés à l'école.

Source : Wilfried Lignier, *La petite noblesse de l'intelligence, Une sociologie des enfants surdoués*, Paris, La découverte, 2012.

Document 3. Niveau de diplôme des parents des enfants surdoués relativement aux autres enfants

	Niveau de diplôme du père (n = 498)	Niveau de diplôme du père des enfants comparables (EF2003)	Niveau de diplôme de la mère (n = 505)	Niveau de diplôme de la mère des enfants comparables (EF2003)
Niveau bac ou inférieur	22,3 %	75,7 %	13,5 %	74,5 %
Niveau bac +2 à bac +4	27,3 %	15,2 %	47,5 %	20,2 %
Niveau bac +5 ou supérieur	50,4 %	9,1 %	39,0 %	5,3 %
<i>dont diplôme universitaire de 3^e cycle^a</i>	<i>24,1 %</i>	<i>4,1 %</i>	<i>25,7 %</i>	<i>3,6 %</i>
<i>dont diplôme d'une école^b</i>	<i>20,7 %</i>	<i>4,6 %</i>	<i>10,1 %</i>	<i>1,6 %</i>
<i>dont diplôme d'une grande école^c</i>	<i>5,6 %</i>	<i>0,4 %</i>	<i>3,2 %</i>	<i>0,1 %</i>
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

^a DESS, DEA, doctorat y compris médecine, concours enseignement second degré.

^b Toute institution non universitaire délivrant des diplômes de niveau bac +5 ou plus, sauf les grandes écoles telles qu'elles sont définies ici (en suivant EF2003).

^c Centrale, École de l'air, ENM, ESSEC, ENA, ENGREF, ENS, ENSAE, Génie maritime, HEC, INA, Mines, Navale, Ponts, Saint-Cyr, IEP Paris, Sup-Aéro, Télécom.

Note de Wilfried Lignier : « J'ai régulièrement comparé les résultats issus de l'exploitation de ces questionnaires à ceux issus de l'exploitation d'un échantillon comparable de 1 000 enfants « tout-venant », échantillon extrait aléatoirement d'une enquête de l'Insee (l'enquête Éducation et famille de 2003, notée EF2003) ».

Source : Wilfried Lignier, *La petite noblesse de l'intelligence, Une sociologie des enfants surdoués*, Paris, La découverte, 2012.

Document 4. Profession du père des enfants surdoués relativement aux autres enfants

	Profession du père (n = 504)^a	Profession du père des enfants comparables (EF2003) ^b	<i>Coefficient de représentation</i>	
Chefs d'entreprise	5,2 %	0,7 %	x7,4***	SURREPRÉSENTÉS
Professions libérales	10,5 %	1,5 %	x7,0***	
Professions de l'information, des arts, du spectacle	3,8 %	0,6 %	x6,3***	
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	22,0 %	7,1 %	x3,1***	
Cadres de la fonction publique	2,2 %	0,8 %	x2,8**	
Professeurs, professions scientifiques	6,3 %	2,8 %	x2,3***	
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	15,1 %	6,5 %	x2,3***	
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	3,6 %	1,9 %	x1,9*	
Instituteurs et assimilés (+ Clergé, religieux)	2,8 %	1,8 %	<i>ns</i>	
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	6,7 %	4,6 %	<i>ns</i>	
Techniciens	7,3 %	6,1 %	<i>ns</i>	
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	1,4 %	1,9 %	<i>ns</i>	
Artisans	2,4 %	4,4 %	x0,6**	
Agriculteurs et assimilés	1,2 %	2,6 %	x0,5*	
Commerçants et assimilés	1,6 %	4,5 %	x0,4***	
Employés	3,8 %	10,8 %	x0,4***	
Contremaîtres, agents de maîtrise	1,4 %	4,8 %	x0,3***	
Ouvriers	2,8 %	36,4 %	x0,1***	
Total	100 %	100 %		

^a Il s'agit de la dernière profession occupée.

^b Seuls les pères actifs occupés sont considérés.

*** significatif au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % ; * au seuil de 10 % ; *ns* non significatif (test *t* de Student).

Lecture : Les enfants dont le père est chef d'entreprise sont, en proportion, 7,4 fois plus nombreux dans la population enquêtée que dans la population comparable. Cette différence est significative au seuil de 1 %.

Source : Wilfried Lignier, *La petite noblesse de l'intelligence, Une sociologie des enfants surdoués*, Paris, La découverte, 2012.

Document 5. L'investissement des parents d'enfants surdoués

Document 5a. Pourcentage de filles parmi les enfants surdoués, profession et diplôme des filles surdouées

Tableau 5 Sexe de l'enfant précoce de référence

		Proportion de filles
Ensemble		26,3 %
Profession du père*	Profession libérale	32,1 %
	Profession intermédiaire	30,8 %
	Cadre, ingénieur ou chef d'entreprise	26,8 %
	Artisan-commerçant, agriculteur, ouvrier ou employé	16,9 %
	Profession intellectuelle supérieure	13,7 %
Diplôme du père*	Niveau bac +2 à bac +4	29,4 %
	Niveau bac +5 ou supérieur	26,3 %
	Niveau bac ou inférieur	17,1 %

* significatif au seuil de 10 % (test du Chi2).

Note : Un seuil de significativité au test de Chi2 signifie grossièrement que l'association statistique repérée a x % de chances d'être le fait du hasard (ici 1 % de chances)

Document 5b. L'investissement scolaire des parents

	Proportion dans l'enquête	Proportion dans l'échantillon comparable (EF2003)	Signif.
Enfant scolarisé dans l'enseignement privé	43,2 %	14,3 %	***
Parents adhérant à une association de parents d'élèves	40,2 %	11,0 %	***
Parents qui participent directement à la vie scolaire ^a	54,8 %	42,7 %	***
Au moins un rendez-vous individuel annuel avec l'enseignant	73,1 %	–	–
Changement d'établissement, cause mécontentement	31,3 %	–	–
Jugement plutôt négatif sur l'établissement actuel	32,3 %	–	–

^a On a considéré que la participation « directe » (terme utilisé dans le questionnaire) renvoyait, dans EF2003, à tous les types de participation sauf les « coups de main » (à la fête de l'école, aux goûters, etc.).

*** significatif au seuil de 1 % (test t de Student).

Source : Wilfried Lignier, *La petite noblesse de l'intelligence, Une sociologie des enfants surdoués*, Paris, La découverte, 2012.

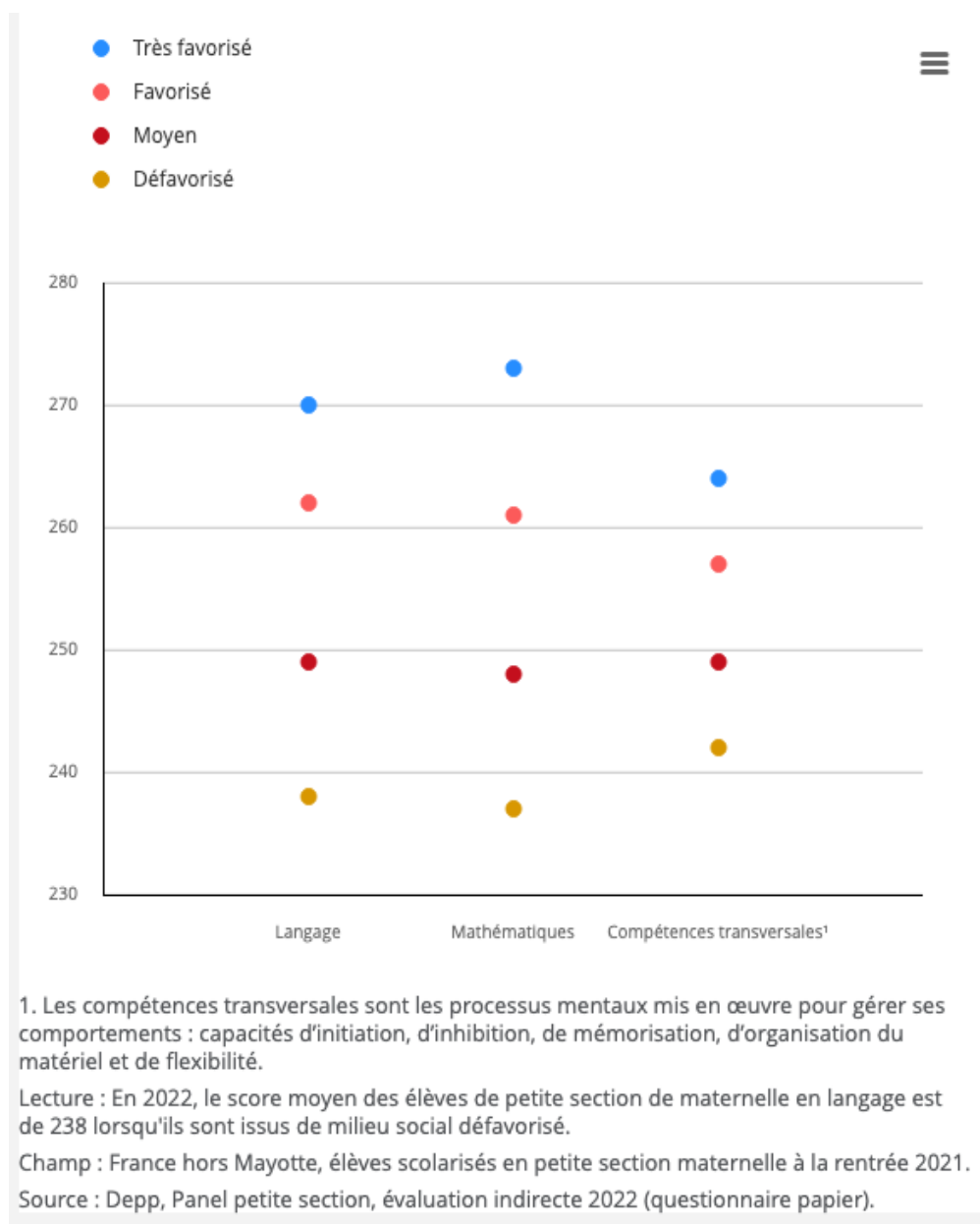
Document 6. Activités extrascolaires des enfants surdoués relativement aux autres enfants

		Proportion dans l'enquête	Proportion dans l'échantillon comparable (EF2003)	<i>Signif.</i>
Nombre d'activités	Aucune	5,8 %	33,2 %	***
	Une	18,5 %	61,7 %	***
	Deux	36,5 %	25,0 %	***
	Trois ou plus	39,2 %	6,1 %	***
Enfant qui pratique au moins un sport		84,2 %	53,3 %	***
Au moins un sport collectif		19,1 %	26,2 %	***
Au moins un sport individuel		72,9 %	33,1 %	***
Enfant qui pratique au moins un instrument de musique		54,3 %	11,5 %	***
Enfant qui pratique au moins un art (théâtre, dessin, etc.)		20,5 %	16,6 %	*

*** significatif au seuil de 1 % ; * au seuil de 10 % (test *t* de Student).

Source : Wilfried Lignier, *La petite noblesse de l'intelligence, Une sociologie des enfants surdoués*, Paris, La découverte, 2012.

Document 7. Score moyen des élèves en petite section de maternelle selon les domaines d'apprentissage et le milieu social de l'élève en 2022



Depp : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), le service statistique public de l'éducation.

Note : Les scores reportés sur la figure 1 sont les scores obtenus par les élèves enquêtés dans le panel de la Depp d'élèves entrés en petite section maternelle en 2021, à l'occasion d'évaluations passées en février 2022. Pour chaque domaine d'apprentissage, un score synthétique est calculé et standardisé : il est par construction de moyenne 250 et d'écart-type 50 pour l'ensemble des élèves.

Source : Inégalités sociales dans l'enseignement scolaire, Insee Références, 18/11/2025.